



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accréditation de l'OSS en tant qu'Institution de Mise en Œuvre Régionale pour le Fonds pour l'Adaptation

Tunis, 12/07/2013 – La vingt-et-unième session du Conseil du Fonds pour l'Adaptation (*Adaptation Fund*)¹, tenue à Bonn (Allemagne) les 3 et 4 juillet 2013, a adopté la Décision B.21/1 portant sur l'accréditation de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) – organisation intergouvernementale à vocation africaine, basée à Tunis -- en tant qu'Institution Régionale de Mise en œuvre (*Regional Implementing Entity - RIE*) pour le Fonds pour l'Adaptation. L'OSS est la deuxième institution (en Afrique et dans le monde) à obtenir le statut de RIE après la Banque Ouest Africaine de Développement (BAOD).

Composé d'experts indépendants, le Panel d'accréditation, qui a recommandé l'accréditation de l'OSS, a examiné les procédures de l'organisation, notamment les aspects relatifs à la bonne gouvernance, à la gestion financière (intégrité, transparence, respect des normes internationales de comptabilité et d'audit) et à la gestion de projets. A ce titre, le rapport² du Panel indique en particulier que « *la gestion de projets constitue une force de l'OSS, y compris la budgétisation et les aspects financiers, ce qui est confirmé par les évaluations et les audits externes* ». Le rapport affirme également que « *l'OSS a démontré son adhésion aux standards fiduciaires du Fonds pour l'Adaptation* ».

L'accréditation de l'OSS en tant qu'Institution de Mise en Œuvre Régionale couronne un processus d'optimisation et de mise à niveau des procédures de l'organisation et marque le début d'un nouvel élan de son action en faveur de ses pays membres³. Il s'agira pour l'OSS d'impulser l'adaptation au changement climatique dans la région saharo-sahélienne et d'améliorer l'accès des pays membres aux ressources du Fonds pour l'Adaptation.

L'OSS se spécialise dans la surveillance environnementale et la gestion concertée des ressources en eau souterraine partagées dans la région saharo-sahélienne. L'adaptation au changement climatique fait partie intégrante de la Stratégie 2020 de l'organisation.

Le Fonds pour l'Adaptation a été mis en place dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC) pour financer des projets et programmes d'adaptation concrets dans les pays vulnérables et en voie de développement. Au cours des deux dernières années, le Fonds a alloué plus de 180 millions de dollars (USD) pour le renforcement de la résilience dans 28 pays⁴ dans le monde, dont trois pays membres de l'OSS : Egypte, Mauritanie et Sénégal.

Pour plus d'informations, contacter :

Jihed GHANNEM, Chargé de la Communication institutionnelle et stratégique
jihed.ghannem@oss.org.tn | T: +216 71 206 633 | www.oss-online.org



[facebook.com/groups/OSSCommunity](https://www.facebook.com/groups/OSSCommunity)



twitter.com/OSS_Comms

¹ <https://www.adaptation-fund.org/>

² <https://www.adaptation-fund.org/sites/default/files/AFB.B.21.4%20Report%20of%20the%20Accreditation%20Panel.pdf>

³ L'Algérie, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée Bissau, le Kenya, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal, la Somalie, le Soudan, le Tchad et la Tunisie.

⁴ https://www.adaptation-fund.org/funded_projects/interactive